



Plateforme d'accompagnement et de pilotage des risques professionnels

Plateforme Eval-risques pro



Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LLI4UF62. Siège social : Tour Montparnasse - 33, avenue du Maine - BP 25 - 75755 Paris Cedex 15.

GR O U P E
vyv



Plateforme Eval-risques pro

Un outil digital pour plus de performance de votre entreprise et de sécurité pour vos salariés



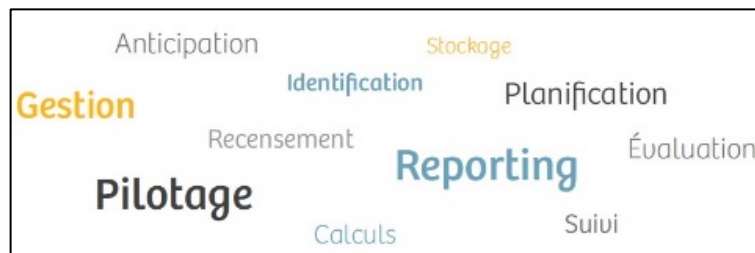
La crise sanitaire a contraint de nombreuses entreprises (privées et publiques) à suspendre leurs activités, à les réduire ou encore à assurer leur continuité avec un effectif restreint pendant plusieurs semaines. Le confinement étant à présent levé, les entreprises doivent réfléchir aux modalités de reprise d'activité et aux moyens à déployer, pour réduire voire éviter, les risques auxquels sont confrontés les collaborateurs.

1. La plateforme Eval-risques pro

Le Groupe VYV peut vous accompagner dans vos obligations réglementaires avec la plateforme Eval-risques pro, en partenariat avec son partenaire Previsoft (expert préventeur et ingénieur QHSE).

Cette plateforme permet **d'évaluer, de hiérarchiser et de piloter les risques** auxquels peuvent être exposés les collaborateurs de votre organisation, afin d'améliorer leur santé et leur sécurité au travail. Cette plateforme est le socle de vos actions de prévention et de sécurité.

2. Les atouts de ce service digital



- Une interface facile d'utilisation et personnalisable en fonction de la structure de votre entreprise
- Un système de cotation de vos risques qui reste paramétrable à votre situation
- Une production d'indicateurs de suivi de vos risques professionnels
- Des mises à jour réglementaires automatiques
- Une base de données pré-remplie à l'usage des utilisateurs (liste de risques...)



- Une liste prédéfinie de risques et de dommages conforme aux recommandations de la CARSAT
- La possibilité d'éditer vos plans d'actions et vos fiches de poste (fiches danger) prêts à l'affichage,
- Des vidéos, tutoriels, webinaires et fonctions support facilitent votre prise en main du logiciel.

3. L'intégration du risque sanitaire dans votre DUERP

Le **risque sanitaire sera automatiquement intégré** dans la base de données pré-remplie présente dans la plateforme, que vous pourrez reprendre dans votre DUERP ou non.

Seront ainsi proposés :

- Une définition du risque sanitaire
- Une liste de dommages liée à ce risque
- Des mesures de prévention ainsi que des situations dangereuses associées

A noter également, le Groupe VYV organise également des webinaires, personnalisables, d'accompagnement à la mise à jour du DUERP dans ce contexte de crise sanitaire et plus globalement sur la démarche d'évaluation des risques professionnels.

Pour plus d'information

- Si vous êtes une **entreprise cliente d'Harmonie Mutuelle**, renseignez-vous auprès de votre interlocuteur habituel.
- Si vous êtes une **entreprise cliente d'une autre mutuelle du Groupe VYV ou tout simplement intéressée par ce service**, envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@dspgroupe-vyv.fr